



La Dynamique pour les droits des enfants appelle les candidat·e·s aux élections européennes à prioriser les droits des enfants dans leur programme

Depuis sa création, la Dynamique pour les droits des Enfants s'est, à chaque élection, mobilisée pour que les enfants et le respect de leurs droits soient au cœur des préoccupations des candidats. Aujourd'hui, alors qu'ont été désignées l'ensemble des têtes de liste représentant la France aux **élections européennes**, nous ne pouvons que constater que **les droits des enfants sont les grands absents des débats qui animent la campagne**.

Pourtant, [l'Observatoire publié en 2023 par notre collectif](#) sur les enjeux de gouvernance des politiques publiques et de participation des enfants en France et à l'international dresse un constat sans appel : **460 millions d'enfants vivent aujourd'hui dans des zones de conflit**. Dans le monde, **les violations graves des droits des enfants** (hausse du nombre d'enfants soldats, explosion des mariages et grossesses précoces, augmentation des décès liés à des états de malnutrition sévères, etc.) **ne cessent de s'accroître**.

La Dynamique pour les droits des enfants rappelle que la protection comme la promotion du droit des enfants est inscrite dans **l'article 3 du traité sur l'Union européenne** et figure également dans **sa Charte des droits fondamentaux**. Le soutien aux enfants, leur accès à l'éducation, aux services de santé et leur protection contre toutes formes de violences sont d'ailleurs affichés comme **les objectifs principaux de la politique extérieure de l'Union européenne**. Enfin, la Commission européenne a adopté le 24 mars 2021 **la première stratégie sur les droits de l'enfant** dotée d'une « **garantie Enfance** » qui vise à favoriser l'adoption de mesures renforçant l'effectivité des droits des enfants les plus défavorisés. Si le cadre légal et réglementaire existe, la volonté politique semble pourtant manquer.

Face à ce constat et à la veille des **35 ans de la Convention relative aux Droits de l'Enfant** et des **100 ans de la Déclaration de Genève pour les droits de l'Enfant**, nos 28 associations et organisations estiment qu'il y a urgence. Faire des droits des enfants une **priorité claire des programmes politiques** des candidats en lice pour l'élection européenne de 2024 peut faire la différence. Si le renouvellement de la **stratégie humanitaire de la France (2023-2027)** par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères inclue désormais **les droits des enfants et leur protection comme des priorités** et marque un tournant ; cet espoir doit être incarné et porté au niveau du parlement européen.

Enfin, l'une des six thématiques de la stratégie de l'Union Européenne pour les droits de l'Enfant est la **participation des enfants et des jeunes**. La France peut et doit utiliser son rayonnement global pour pérenniser la prise en compte de la parole des enfants et des jeunes à échelle européenne. La [consultation organisée par la Dynamique](#) auprès de 700 enfants et jeunes à l'occasion de l'élection présidentielle et législative 2022 en France comme la [consultation de 9200 enfants](#) issue de plusieurs Etats membres de l'Union européennes par cinq organisations des droits de l'Enfants (2024) mettent en évidence que **les enfants sont désireux d'être écoutés et entendus sur de nombreux sujets de société** (éducation, santé mentale, lutte contre les discriminations, justice climatique, etc).

Pour atteindre ces objectifs, nous comptons sur vous pour mettre les droits des enfants et leur participation au cœur de la campagne pour les élections européennes !

QUI SOMMES-NOUS ?

Ce sont 28 organisations non gouvernementales, associations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Elle s'inscrit dans un souhait de dialoguer avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation et de gouvernance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

DYNAMIQUE COORDONNÉE PAR :



AVEC LA PARTICIPATION DE :



Contacts :

Hervé Laud, directeur prospective, plaidoyer et communication SOS Villages d'Enfants France, hlaud@sosve.org - 01 55 07 25 07 / 06 20 32 04 61.

Diane Semerdjian, responsable du plaidoyer SOS Villages d'Enfants France, dsemerdjian@sosve.org - 01 73 29 43 54/ 06 64 45 40 89.